

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

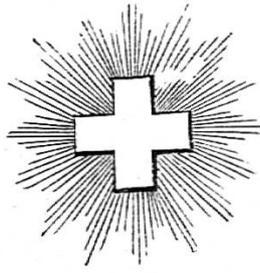
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 25



LAUSANNE

22 juin 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Congrès scolaire de Genève. — Nos hôtes du prochain congrès. — A propos de fleurs. — L'enseignement de la lecture élémentaire. — Chronique scolaire : Examens de recrues, Genève, Italie. — Autres temps, autres mœurs. — Carnet d'un vieux maître d'école. — PARTIE PRATIQUE : Questions utiles. — Biographie : Louis Pasteur (fin). — Composition : La forêt de sapins. — Dictées. — Comptabilité : Devis pour deux panneaux en fer forgé ; Compte de la Société de fromagerie de N. — Récitation.

CONGRÈS SCOLAIRE DE GENÈVE

14, 15 et 16 juillet 1907.

Tout journaliste qui se respecte se doit à lui-même, et à ses lecteurs, de donner de temps à autre le vol à quelque canard, ne fût-ce que pour avoir ultérieurement l'occasion et le plaisir appréciable de lui couper les ailes. C'est ainsi que j'ai cru devoir annoncer aux honorables abonnés à l'*Educateur* « sur la foi de renseignements puisés à la meilleure source » (air connu), que nous aurions l'avantage d'entendre, le lundi soir 15 juillet, M. et Mme Silvain, de la Comédie Française, dans un de leurs meilleurs rôles. Il n'en sera rien.

Cependant, après des pourparlers laborieux entre notre actif et dévoué président, M. Rosier, d'une part, et M. Huguet, directeur du théâtre, d'autre part, nous avons pu nous assurer le concours de deux éminents pensionnaires de la Maison de Molière, Mlle Delvair et M. A. Lambert fils, qui nous donneront la superbe pièce d'Henri de Bornier : *La fille de Roland*. Nous ne perdrons rien au change, et la soirée du 15 juillet promet de compter dans nos annales.

Mais, quittons les parvis d'Euterpe, et parlons un peu... cuisine.

Il sera créé trois cartes de fête; à 8 fr., à 6 fr. et à 5 fr. La carte

de 8 fr., ou carte complète, donnera droit aux deux séances officielles, aux deux banquets, au logement pour les deux jours et à toutes les festivités : soirée familière, soirée théâtrale, conférences, visite des musées, réception à l'Ariana, etc., etc.

Celle de 6 fr. procurera les mêmes avantages, moins le logement.

En la créant, on a pensé être agréable à ceux de nos collègues qui, ayant à Genève des parents ou des amis, n'auront pas à recourir aux bons offices de la Commission des logements.

Enfin, celle de 5 fr. s'adresse aux congressistes qui ne pourront passer parmi nous qu'une seule journée¹.

On a renoncé à la promenade en bateau pour deux raisons. La seconde, c'est qu'en cas de pluie une telle récréation n'a rien de bien folâtre. Pour remplacer cette promenade, il y aura, dans le magnifique parc de l'Ariana, que la ville de Genève met très obligeamment à notre disposition, *Réception des congressistes* par le comité d'organisation, qui tient à ce que chacun fasse plus ample et plus intime connaissance avec la commission, toujours sympathique, des vivres et liquides, et avec celle, non moins aimable, des fêtes et musique.

De la sorte, si le temps fait grise mine — Eole est parfois si capricieux — nous pourrons nous abriter et nous *esjouir* dans les salles hospitalières du musée que nous devons à la munificence de Gustave Revilliod.

C'est là qu'aura lieu la clôture officielle du Congrès.

Le lendemain, mercredi 17, les amants de la nature alpestre se rencontreront à 6 h. du matin à la gare des Vollandes, d'où le train les emportera en quelques instants, jusqu'au pied des glaciers du Mont-Blanc. On formera trois groupes, au gré des participants. L'un se rendra au glacier des Bossons, l'autre à la Flégère, et le troisième au Montanvert (Mer de Glace, Mauvais Pas, etc.) Prix du billet collectif, double-course, 4 fr. 25. On pourra à volonté, dîner à l'hôtel pour le prix de 2 fr. 50 ou 3 fr., ou bien s'adonner au plaisir agreste du pique-nique sur l'herbe... ou sur la roche. Retour dans la soirée, assez tôt pour qu'on puisse prendre les trains de nuit.

En êtes-vous, chers collègues ? Et vous tous qui aimez à venir retremper les vieilles amitiés, si chères, nouées au sein de la Romande, êtes-vous des nôtres ?

« Ça, me répondrait certainement M. le commissaire Potterat, avec sa mine épanouie et son bon gros sourire, c'est une affaire en règle. »

P.

¹ On peut adresser les adhésions dès maintenant au trésorier du congrès, M. A. Charvoz, instituteur à Chêne-Bougerie, près Genève.

NOS HOTES DU PROCHAIN CONGRÈS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'apôtre de la *Mutualité scolaire* en France, M. **Edouard Petit**, inspecteur général de l'enseignement, auteur du bel ouvrage *Autour de l'éducation populaire* et de tant d'autres œuvres d'éducation nationale, assistera à nos délibérations de Genève, les 15 et 16 juillet prochain. C'est une bonne fortune pour notre congrès. Nous saluons d'avance l'éminent homme d'école français et lui souhaitons une cordiale bienvenue sur le sol helvétique.

A PROPOS DE FLEURS

Le *Journal des Instituteurs*, dirigé par M. l'Inspecteur général Seignette, à Paris, publie ce qui suit :

A l'étranger : en Suisse. — « Voilà dix ans que la *Société d'horticulture de Dessau*, dont l'**Educateur de Lausanne** fait le plus grand éloge, remet aux fillettes du canton de Vaud des fleurs à soigner à domicile : la *Société* pense que c'est un moyen d'affermir et d'augmenter l'influence de la femme au foyer domestique.

« Au bout d'un certain temps, les enfants rapportent ces fleurs et l'on en fait une petite exposition scolaire d'un nouveau genre, à la satisfaction des autorités, des familles et des enfants eux-mêmes, qui apprennent ainsi à aimer et surtout à prendre soin des fleurs. Il y a loin du jour où l'on a reçu la plante en dépôt à celui de l'exposition, et l'on peut bien se représenter que, si la plante est arrivée à son complet développement, cela a coûté bien des soins, bien des précautions et beaucoup de soucis. La réussite a été une surprise et les résultats sont très satisfaisants. »

Il s'agit de notre article *L'école et les fleurs* (N° 17, du 27 avril écoulé). Cette société d'horticulture de Dessau qui remet des fleurs aux fillettes du canton de Vaud, voilà qui est bizarre ! Ne sait-on pas encore, à la rue Dante, que Dessau est une ville d'Allemagne de plus de 50 000 âmes, la capitale du duché d'Anhalt ?

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ÉLÉMENTAIRE.

Historique et méthodes nouvelles.

c) *La méthode de lecture-écriture* (Schreiblesemethode). — C'est le Bavaois Graser qui contribua pour la plus grande part à faire connaître cette méthode nouvelle. Non pas qu'il en soit l'auteur, car il est incontestable que longtemps avant lui, en Allemagne, en France et dans certaines parties des Iles Britanniques, on recourut à des méthodes de lecture, par lesquelles les enfants apprenaient en même temps à lire et à écrire. Montaigne nous raconte qu'on lui enseignait simultanément la lecture et l'écriture. En 1795 apparaît à Paris une méthode pour apprendre en même temps à lire et à écrire sous dictée. Les rapports sur les écoles de Bell-Lancaster nous apprennent également que la lecture s'y était unie à l'écriture. En Allemagne, Trapp, aussi un collaborateur de Basedow, dans ses

études sur les langues, veut « relier l'étude de l'écriture, dès le commencement déjà, à celle de la lecture ».

Graser demande que tout ce qui doit être lu soit d'abord écrit ; il introduit au début de son système des exercices préparatoires qui ont pour but de faire sentir à l'enfant que le langage est un bienfait pour l'humanité, et que, d'un autre côté, si nous devons avoir un signe spécial pour chaque mot, une telle manière d'écrire serait très difficile et imparfaite. C'est à ce moment seulement que les mots sont décomposés en leurs éléments phonétiques. Les écoliers apprennent ensuite les symboles des sons, les lettres, dans lesquelles Graser ne voit que des images, des dessins représentant les diverses formes de la bouche dans la prononciation des divers sons. L'écriture latine lui paraît fournir « les images les plus naturelles des diverses formes de la bouche » ; et afin de faciliter le plus possible la tâche de l'élève, Graser lui enseigne une écriture très semblable à l'écriture latine, qu'il appelle « Elementarschrift » (écriture élémentaire). Plus tard seulement, l'enfant passera de celle-ci à l'écriture ordinaire. Spieser propose également dans les débuts une écriture élémentaire (Fibelschrift) qui se rapproche beaucoup de celle de Graser. L'enseignement par la méthode de lecture-écriture peut naturellement revêtir des formes passablement diverses, suivant que l'on considère la difficulté plus ou moins grande d'écriture des lettres, donc leur rang, ou que l'on envisage la manière de présenter les sons aux écoliers.

d) *La méthode analytique.* — F. Gedike, directeur de gymnase à Berlin, proposa de ne plus commencer par l'étude des sons, mais par la lecture des mots entiers. L'élève remarquera bientôt que chaque mot comme signe se compose de plusieurs signes particuliers qui, à chaque instant, se présentent de nouveau, mais dans d'autres combinaisons ; et, de cette façon, il apprendra peu à peu la valeur, la signification phonétique des divers signes en les entendant prononcer et en les répétant, sans pour cela qu'on lui en dise le nom. Le nouveau système réussit à Gedike, avec ses propres enfants, très bien doués ; mais il ne pénétra guère dans les écoles. Ce fut plutôt une expérience psychologique-pédagogique qu'un gain véritable pour l'enseignement de la lecture élémentaire. Trapp fit aussi des propositions semblables, mais sans réussir non plus à rendre ses procédés familiers dans les écoles.

En 1818, le Français Jacotot écrit son « Enseignement universel ». Jacotot met à la base de tout l'enseignement un seul livre : le Télémaque, de Fénelon, qui devait ainsi servir d'abécédaire et de premier livre de lecture. La première phrase du livre : « Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse » est étudiée avec les enfants ; chaque mot est d'abord prononcé comme un tout par le maître, puis il est répété par les écoliers. Il est ensuite divisé en syllabes ; celles-ci sont décomposées en leurs éléments phonétiques, dont les symboles, les lettres sont enfin étudiées et apprises. Ainsi l'enseignement progresse d'un mot à un autre, jusqu'à ce que l'élève ait appris à connaître tous les sons et leurs combinaisons.

En Allemagne, ce fut l'instituteur Seltzam de Breslau qui travailla avec le plus de succès dans le sens de Jacotot. Ses procédés sont aujourd'hui encore en usage dans quelques écoles de Breslau.

e) *La méthode des mots normaux* (Normalwörtermethode). — C'est dans les écoles de Leipzig que l'on essaya tout d'abord de rattacher, non seulement la lecture élémentaire, mais aussi les leçons de choses et même le dessin et le chant à une série de substantifs appelés « Normalwörter ». L'objet désigné par le subs-

tantif ou mot normal, ou une image de l'objet en question, étaient observés, décrits, dessinés par les écoliers ; le mot était ensuite écrit, puis décomposé en des syllabes et sons ; enfin, les sons déjà connus servaient à former d'autres mots.

Lorsque la chose était possible, le maître racontait aux enfants une poésie ou une petite histoire, ou bien on chantait une chanson se rapportant à l'objet traité. C'est ce procédé qu'on appelle le plus souvent : méthode des mots normaux. Les premiers maîtres qui l'employèrent et qui la firent connaître furent les instituteurs Krämer et Vogel de Leipzig. Comme mots normaux, on choisissait avant tout les noms d'objets qui pourraient fournir matière aux leçons de choses et d'élocution ; et parmi ces objets on accordait de nouveau la préférence à ceux qui pourraient être le plus facilement dessinés par les écoliers. Par contre, on n'accordait aucune considération à la difficulté et aux conditions phonétiques du mot normal. Le nombre des mots normaux variait d'ailleurs beaucoup d'un maître à un autre : 5, 41, 17, 31, 98, etc.

Les principaux reproches que l'on fit à la méthode de Vogel sont les suivants : 1^o elle exige de l'élève qu'il écrive tout de suite des mots entiers, ce que les écoliers peu doués, en raison de l'absence d'exercices préparatoires, ne sont pas en état de faire ; 2^o il est impossible d'établir une liste de mots normaux, dans laquelle les difficultés de lecture et d'écriture augmentent dans la même proportion ; 3^o le dessin des objets donne beaucoup de peine aux enfants pour n'arriver généralement qu'à de médiocres résultats. Ces reproches étant pour la plupart fondés, on s'appliqua avec zèle à améliorer la méthode. On abandonna en général le dessin de l'objet ; on rattacha aux mots normaux des descriptions très courtes dans l'unique but d'éveiller l'intérêt de l'enfant ; afin de diminuer les difficultés dans l'écriture des mots, on introduisit des exercices préliminaires appropriés ; afin aussi de faciliter la décomposition des mots en leurs éléments, on prit en considération les conditions phonétiques des mots normaux, en évitant surtout les accumulations de consonnes et les combinaisons phoniques plutôt rares.

Krusche, au lieu de partir du mot normal, établit une série de syllabes normales.

MM. Rein et Pickel dans « das erste Schuljahr » rattachent eux aussi ce premier enseignement de la lecture et de l'écriture aux mots normaux ; cependant leurs procédés diffèrent passablement de la méthode du mot normal dans sa forme ordinaire. Il y a ceci de caractéristique chez MM. Rein et Pickel, qu'ils n'abordent pas la lecture proprement dite au début de la première année scolaire, mais seulement au commencement du deuxième semestre, le premier étant réservé à des exercices préparatoires oraux en vue de la lecture et à des exercices de dessin en couleur, en vue de l'écriture. Les mots normaux sont traités de la manière suivante : 1. Par une courte description, l'enfant est intéressé ; 2. le mot est décomposé en ses éléments, puis reconstitué de nouveau ; 3. il est lu et écrit ; 4. le mot normal permet ensuite d'obtenir divers groupes phonétiques qui, précédés ou suivis d'autres sons ou groupes de sons, serviront à former des mots nouveaux et si possible de petites phrases.

La méthode de Grosselin et la phonomimique. — « L'écolier n'apprendra pas à connaître les divers sons simplement en les répétant d'après son maître, mais il les trouvera lui-même par la décomposition, sous la direction du maître, des mots choisis dans ce but ». C'est là un des axiomes ou principes généralement incontestés dans l'enseignement de la lecture élémentaire. Et voilà que le Fran-

cais Grosselin lui déclare résolument la guerre. Grosselin cherche la réalisation du but dans une direction tout opposée ; il retourne vers Stephani qui donnait lui-même le son. Et voici pourquoi : Grosselin reproche à la méthode analytique, qui consiste à extraire le fond du mot, de constituer un travail d'abstraction qui ne saurait être imposé à un enfant de première année scolaire. L'élément phonétique, le son est une abstraction, *une généralité* relativement au mot qui représente le *particulier*. C'est pourquoi Grosselin emprunte les sons à la nature, à la vie de l'enfant ; ce sera le plus souvent une exclamation poussée par un petit garçon ou une fillette dans telle ou telle situation de la vie. Grosselin fait du son à étudier le point central et palpitant d'une simple histoire intéressant profondément l'âme enfantine, de telle manière que l'intérêt se concentre tout entier sur le son qui devient ainsi quelque chose de très concret.

Il ne le devient non pas seulement pour l'oreille, mais aussi pour la vue ; car cette exclamation peut aussi, et je dirai même doit naturellement se traduire par un geste, par la mimique. Et voilà d'où vient le nom de la méthode « phonomimique » (mimique des sons). Mais la phonomimique de Grosselin mérite d'être examinée à part et ne saurait être traitée un peu complètement dans cet aperçu historique.

Nous aurions donc à étudier d'un peu plus près l'essai intéressant de Spieser.
(*A suivre.*)

Edm. PAHUD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Les examens de recrues

D'après les résultats des examens pédagogiques en 1906 pour la Suisse entière, les cantons se classent dans l'ordre suivant :

1. Genève, 6,68 ; 2. Bâle-Ville, 6,85 ; 3. Obwald, 6,93 ; 4. Neuchâtel, 6,94 ; 5. Zurich, 6,97 ; 6. Vaud, 7,16 ; 7. Argovie, 7,26 ; 8. Thurgovie, 7,32 ; 9. Glaris, 7,34 ; 10. Valais, 7,48 ; 11. Appenzell R. E., 7,52 ; Suisse (moyenne), 7,48 ; 12. Soleure, 7,54 ; 13. Fribourg, 7,55 ; 14. Schaffhouse, 7,60 ; 15. Bâle-Campagne, 7,66 ; 16. Berne, 7,67 ; 17. Zoug, 7,77 ; 18. Saint-Gall, 7,85 ; 19. Lucerne, 8,08 ; 20. Schwytz, 8,11 ; 21. Tessin, 8,19 ; 22. Grisons, 8,58 ; 23. Nidwald, 8,59 ; 24. Uri, 8,72 ; Appenzell R. Int., 8,98.

GENÈVE. — Le corps enseignant primaire du canton de Genève s'est réuni le jeudi 13 mai, à 2 heures, en conférence plénière, à l'Aula de l'Université, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Rosier. Dans la courte allocution qu'il a prononcée au début de la séance, M. Rosier a fait ressortir la nécessité de ces assemblées pédagogiques, prévues du reste par la loi, et qui devront devenir aussi fréquentes chez nous qu'elles le sont dans d'autres cantons suisses. « On ne saurait, a-t-il ajouté, trop multiplier, pour les membres du corps enseignant, les occasions d'échanger leurs vues : il en résulte dans les méthodes et l'interprétation des programmes, une unité qui ne peut que profiter à nos écoles ». La cérémonie a continué par la distribution des prix du concours d'histoire nationale. C'est grâce à de généreux donateurs anonymes que ce concours a pu être ouvert entre les fonctionnaires des écoles primaires et M. le Président en remercie les instituteurs. Il donne ensuite la parole à M. Golay, rapporteur du jury. Vingt-six

travaux avaient été présentés traitant de quatre grandes dates de notre histoire. Voici les noms des lauréats :

1^{er} Août 1291

1^{er} prix : M. Louis Mercier,
Mention honorable : M. Alfred Robadey.

12 Décembre 1602

1^{er} prix : M. André Corbaz,
2^{me} prix : M. Louis Mercier.
Mention très honorable : M^{lle} Eugénie Muller,
Mention honorable : M. Jules Denis.

31 Décembre 1813

1^{er} prix : M^{lle} Emma Willy,
2^{me} prix : M. André Corbaz.
Mention très honorable : M. Jules Denis.

1^{er} Juin 1814

2^{me} prix : M. Louis Mercier.

La seconde partie de la conférence a été consacrée à une étude de M. l'Inspecteur Vignier sur l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire. Ce travail, très bien ordonné, très fouillé et très complet a valu à son auteur de chaleureux applaudissements.

La séance, qui s'est terminée à 4 heures, a laissé à tous une excellente impression. * * *

ITALIE.— Onoranze a Gerolamo Nisio. Sous ce titre, nous recevons une relation des fêtes en l'honneur du jubilé de M. le Commandeur Nisio, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, à Rome, un ami et admirateur de notre pays et de nos institutions scolaires. M. Nisio ne vient jamais en Suisse sans visiter l'une ou l'autre de nos écoles ; il s'est souvent arrêté à Lausanne pour visiter l'Ecole normale. L'*Educateur* joint ses félicitations et ses vœux de santé aux multiples témoignages de sympathie et d'amitié reçus par l'éminent pédagogue italien. Nisio est surtout connu par deux remarquables rapports adressés au gouvernement italien, l'un sur le Groupe XVII de l'Exposition nationale, à Genève en 1896 et l'autre sur le Groupe I de l'Exposition universelle de Paris en 1900.

Autres temps autres mœurs.

Vers 1530, le curé d'un village situé près d'Orbe devait garder « le boschet, le muton et le verrat » ; mais il avait la dime des « petites bêtes » !

Pendant longtemps, les sièges du chœur de l'église étaient réservés aux autorités. Le seigneur, les notables avaient des bancs à eux.

A Cossonay, on n'entendait pas raillerie à l'endroit de ce privilège. En date du 10 janvier 1653, on lit dans les registres du conseil :

« Maître Abraham Portier étant si osé et téméraire de s'asseoir et placer au temple dans les formes du chœur, au haut d'icelluy, en une place et siège trop considérable pour sa qualité, commandement lui sera fait de s'en désister, afin que quelqu'autre de condition et qualité mieux advenante s'y puisse rendre. Et luy se devra contenter d'estre parmi le commun, selon son ordre ».

L.-J. MAGNIN.

Carnet d'un vieux maître d'école.

Extraits de compositions d'enfants.

(Suite et fin.)

- Chère tante, je voudrais t'embrasser de vive voix.
- J.-J. Rousseau publia deux livres : pour l'éducation des enfants, *l'Emile* ; — pour les grandes personnes, *le Contact social*.
- Le kangourou porte ses petits dans une poche abominable.
- Le soir arriva, ainsi que mon père de son travail.
- Ils virent des chants d'oiseaux qui s'envolaient des buissons.
- Les Barbares, incapables de résister à la tentation, envahirent l'Helvétie.
- Il lui vint une idée laborieuse.
- Parlant des Arabes : Mahomet leur promet un paradis où ils se battent continuellement.
- C'était un cadavre qui ne donnait plus signe de vie.
- Pierre Fatio fut très honoré par ses concitoyens : on l'arquebusa dans la cour de l'Evêché.
- Il ne put apprendre à travailler, car il était gaucher.
- L'engoulevent vole le bec ouvert comme la baleine.
- Les oiseaux pondent des œufs qui, après avoir éclos, montrent leur tête au bord du nid.
- Je désire un petit cheval ; j'irai faire des promenades sur son dos.
- Le voyageur se sentant appelé s'arrêta.
- Le soleil est un astre qu'on ne voit que le jour.
- Cet enfant est mort d'une branche qui lui est tombée dessus.
- Alors à 4 heures Berthelier monta sur l'échafaud, et voilà sa tête tranchée en criant : Ah ! messieurs de Genève...
- L'enfant entendit une voix qui l'appelait : Charles, Charles ! Il courut vers cette voix.
- Visant le renard au cœur, il le tua raide mort.
- Il chasse les enfants avec une colère remarquable.
- La meilleure soirée que j'ai passée est celle de la noce de maman.
- Beaucoup de Bourguignons mordaient la poussière dans le lac.
- Il y a plusieurs sortes de chiens : les bassets, les lévriers et les boules d'ogre.
- Les hirondelles se réunissent en automne et tiennent de véritables conciles à bulle.
- Louis XVI vint au monde avec une fleur de pomme de terre à la boutonnière.
- Ne pleurez pas, dit Jobie à la veuve, je ferai de mon mieux pour remplacer votre mari.
- L'ours saisit le voleur à bras le corps.
- L'ours serrait contre lui le voleur qui poussait des cris à voix basse, car il avait peur des gendarmes.
- La paresse enlève le goût du travail.
- Le vent fait des efforts surhumains pour déraciner le chêne.
- On n'a pas pu découvrir l'agresseur de cet attentat.

PARTIE PRATIQUE

QUESTIONS UTILES

Nos abonnés voudront bien prêter quelque attention aux questions ci-dessous dont l'intérêt ne saurait leur échapper. *L'Éducateur* est non seulement un organe de saine propagande, mais encore et surtout un instrument d'éducation mutuelle dont chacun a le droit de se servir. Que nos lecteurs en usent plus largement, et tout le monde y trouvera son profit.

Le résultat de notre consultation sera publié vers la fin de juillet si les réponses, que nous souhaitons nombreuses et explicites, nous parviennent assez tôt. Nous ne donnerons les noms de nos correspondants qu'autant qu'ils nous y auront autorisé. Ajoutons que les manuscrits et les lettres de nos collaborateurs sont à l'abri des regards indiscrets.

1. *Quelle est l'œuvre morale ou religieuse dont la lecture a produit sur vous l'impression la plus profonde et la plus heureuse ?*

A quelle classe de personnes la recommanderiez-vous ?

2. *Quels ouvrages littéraires ou scientifiques aimez-vous à relire ou à consulter ? A qui peuvent-ils être particulièrement utiles ?*

Adresser les réponses — longues ou brèves — à M. U. Briod, Béthusy, Lausanne.

BIOGRAPHIE

Louis Pasteur (*fin*).

La rage. Nous en venons aux derniers travaux qui l'occupèrent pendant 5 ans. Il pensait que certaines maladies ont la même origine chez l'homme que chez les animaux : la rage lui en paraissait un exemple typique. — Un docteur l'appela auprès d'un enfant atteint de cette terrible maladie après avoir été mordu par un chien : l'enfant avait horreur de l'eau et de l'air, écumait, était secoué par des spasmes violents. Après sa mort, Pasteur inocula un peu de la salive à des lapins : ceux-ci périrent, assez rapidement ; leur salive inoculée, à son tour, à d'autres lapins les fit de nouveau périr, mais si rapidement que Pasteur en conclut à l'action d'un autre mal, compagnon de la rage. Il essaya si, de même que le choléra des poules, l'action de l'oxygène de l'air atténuerait la virulence de ce microbe : l'expérience confirma cette hypothèse. — Mais le problème de la rage restait encore tout entier. Un grand inconvénient dans ces recherches, c'était la longue incubation de 40 jours, qui allongeait considérablement le travail. Pasteur, ayant découvert que l'injection sous-cutanée non seulement de la salive mais aussi du cerveau ou de la moëlle communiquait la rage, eut l'idée d'inoculer directement des parties d'un cerveau malade dans le cerveau d'un chien sain, puisque les microbes de la rage avaient pour siège principal le cerveau, la moëlle et les nerfs : Au bout de 20 jours à peine, le chien montrait les symptômes non équivoques de la rage. On constata aussi que la rage pouvait être donnée presque aussi rapi-

dement en l'inoculant dans le sang, par une veine ; dans ce cas, le sang porté le microbe à la surface du cerveau ou de la moëlle.

Un jour on appela Louis Pasteur auprès de deux chiens en plein accès : on voulait inoculer leur salive à des lapins ; mais le chien, furieux pourtant, se refusa à les mordre : on dut sortir l'animal de sa cage, on lui lança un nœud coulant, on lui attacha la gueule ; le corps secoué de spasmes, écumant de colère, il fut maintenu sur une table, et M. Pasteur, penché sur la bête, à un doigt de cette tête écumante, aspira quelques gouttes de bave.

Pasteur et ses aides avaient cherché en vain un terrain propre à la culture du microbe rabique. N'y parvenant pas, Pasteur eut l'idée de conserver dans des flacons la moëlle des lapins morts de la rage ; il ne tarda pas à découvrir que cette matière très virulente le premier jour, s'atténuait de plus en plus, jusqu'à perdre presque tout son effet en 13 jours. En inoculant un chien, d'abord avec cette moëlle vieille de 13 jours, puis avec celle de 14 jours, et en remontant jusqu'à la plus virulente, on s'aperçut que les chiens étaient réfractaires à la rage. — Mais il ne s'agissait pas seulement de prévenir : quel effet ce traitement aurait-il sur des chiens déjà mordus ? On essaya, et les résultats furent aussi un succès complet.

Tout cela ne suffisait pas encore à Pasteur : ce qu'il ambitionnait, c'était que sa méthode préventive pût s'appliquer à l'homme. « Et cependant, disait-il, si sûrs que soient mes résultats sur des chiens, je sens que ma main tremblera quand je tenterai l'inoculation sur l'homme ».

Un accident survenu en Alsace précipita les choses : le 6 juillet 1885 arrivait au Laboratoire Pasteur un enfant de 13 ans, Joseph Meister, cruellement mordu aux mains et au visage, par un chien enragé ; le médecin s'était déclaré impuissant, mais avait donné l'adresse de la seule personne qui pût intervenir efficacement : rue d'Ulm, Paris ; l'enfant y arrivait deux jours et demi après son accident. Pasteur, après avoir consulté un ou deux médecins, convint avec eux que, étant donné les beaux résultats de ses expériences sur les chiens, il avait non seulement le droit, mais le devoir d'inoculer l'enfant ; il fit hâtivement préparer une chambre pour l'enfant et sa mère, et les inoculations commencèrent : jours d'angoisse, nuits sans sommeil, pendant lesquelles il revoyait l'enfant qu'il avait vu mourir de la rage précédemment, alternatives de crainte et d'espoir. Pasteur connut tout cela pendant ces jours d'attente ; pourtant, même lorsqu'il fut arrivé à l'inoculation la plus virulente, l'enfant se montrait gai et bien portant, jouant avec les lapins, les cobayes et les souris blanches du Laboratoire. Bientôt il reprit le chemin de l'Alsace, et les nouvelles continuèrent à être parfaitement bonnes. Pasteur l'avait sauvé d'une mort presque certaine.

Bientôt ce fut un jeune garçon de 15 ans pour lequel on vint réclamer le traitement de Pasteur ; ce jeune pupille gardait un troupeau avec quelques camarades plus jeunes, lorsqu'ils virent s'approcher un chien enragé ; le jeune garçon, voulant prendre la défense de ses compagnons, alla au-devant du chien qui lui saisit la main gauche dans sa gueule ; pour la dégager, il dut se faire mordre encore la droite ; avec son fouet il attacha la gueule du chien, puis l'assomma à coups de sabot ; pour être sûr qu'il ne nuise plus à personne, il alla encore le trainer jusqu'au ruisseau voisin, où il le tint quelques minutes, la tête sous l'eau. — Pasteur recommença avec lui son traitement, cette fois encore suivi d'un plein succès.

Tous les cas ne furent pas aussi heureux ; ainsi une fillette venue 37 jours après sa morsure, succomba. Les adversaires des méthodes de Pasteur en profitèrent pour mener contre lui une campagne acharnée, campagne qui se prolongea longtemps et assombrît considérablement les derniers temps de la vie de Pasteur.

Pourtant, des centaines de mordus, venus de tous pays, se succédaient au Laboratoire : Pasteur en hébergeait plusieurs, aidait les nécessiteux, compatissait à toutes les douleurs, et se montrait particulièrement bon pour les enfants, les plaignant, soit que leurs plaies les fissent souffrir, soit qu'ils eussent peur à l'approche de la seringue à injections. — En 1886 arriva une bande de 20 Russes, mordus par un loup enragé ; auparavant, sur 20, deux ou trois échappaient ; après le traitement Pasteur, la proportion fut renversée : 17 furent guéris ; dans le crâne de l'un de ceux qui succombèrent, on retrouva une dent du loup enragé.

Mais Pasteur ne pouvait plus héberger tous ceux qui venaient à lui. Il eut l'idée de provoquer une souscription populaire pour réunir les fonds nécessaires à la construction d'un *Institut* dont le but serait : 1^o le traitement des malades ; 2^o l'étude d'autres maladies à germes infectieux ; 3^o l'initiation de docteurs à la pratique de la méthode Pasteur. La souscription fut très bien accueillie ; les Français furent heureux de montrer par leur générosité leur reconnaissance à Pasteur. Le terrain fut choisi, et peu à peu, Pasteur eut la joie de voir s'élever un beau bâtiment, imposant dans sa simplicité, qui reçut le nom d'Institut Pasteur.

Après un séjour dans le Midi, qui lui avait rendu quelques forces, il put assister à l'Inauguration, comme un « vaincu du temps » selon sa propre expression. — Dans son discours, il prononce entre autres ces mots qui sont le résumé de sa vie de savant, humble et travailleur : « Croire que l'on a trouvé un fait scientifique important, avoir la fièvre de l'annoncer et se contraindre des journées, des semaines, parfois des années, à se combattre soi-même, à s'efforcer de ruiner ses propres expériences, et ne proclamer sa découverte que lorsqu'on a épuisé toutes les hypothèses contraires, oui c'est une tâche ardue, mais quand, après tant d'efforts, on est enfin arrivé à la certitude, on éprouve une des plus grandes joies que puisse ressentir l'âme humaine et la pensée que l'on pourra contribuer à l'honneur de son pays rend cette joie plus grande encore ».

Pasteur parle aussi des deux lois qui se combattent dans le monde : la loi de sang et de mort, qui ne cherche que les conquêtes violentes ; la loi de paix, de travail, de salut qui met une vie humaine au-dessus de toutes les victoires.

Pasteur continua quelque temps encore à l'Institut ses traitements anti-rabiques, aidé par son élève et futur successeur, le Dr Roux. Il était d'une bonté paternelle à l'égard de ses malades, des enfants plus particulièrement : « Quand j'approche un enfant, il m'inspire deux sentiments : celui de la tendresse pour le présent, et celui du respect pour ce qu'il peut être un jour » Il reste en correspondance avec plusieurs d'entre eux, et s'informe non seulement de leur santé, mais de leurs progrès et de leur conduite à l'école.

A côté des critiques prolongées et souvent acerbes qui l'attristèrent, il eut plusieurs grandes joies, en particulier celle de voir Yersin, un de ses élèves, découvrir le microbe de la peste, et un savant russe Metchnikoff, qui avait désiré venir travailler avec lui, faire d'autres découvertes importantes.

C'est au milieu de ces travaux que Pasteur tomba malade, le premier novembre 1894. Pendant deux mois, ses élèves et les membres de sa famille se disputaient

le bonheur de veiller sur ses nuits ; puis pendant quelque temps, il sembla sur la voie du rétablissement ; en juin il visita encore une dernière fois le Laboratoire de son Institut. On espérait qu'un séjour à la campagne le remettrait, mais il s'affaiblit de plus en plus, se rendant compte de la ruine de ce qui, en lui, était périssable, et gardant une foi absolue dans une autre vie.

Le 28 septembre 1895, il s'éteignit très doucement, entouré des siens.

A. DESCOEUDRES.

COMPOSITION

Degré supérieur.

La forêt de sapins.

La forêt de sapins est sombre et redoutable d'aspect. Elle semble garder un secret terrible ; de sourdes rumeurs sortent de ses branches, puis s'éteignent pour renaître encore comme le murmure lointain des vagues. Mais c'est en haut dans les ramures, que se propage le bruit ; en bas tout est calme, impassible, sinistre ; les rameaux, chargés de leur noir feuillage, s'abaissent presque jusqu'au sol ; on frémit en passant sous ces voûtes sombres. Que l'hiver charge de neige ces robustes branches, elles ne faibliront point et ne laisseront tomber sur le gazon qu'une poussière argentée.

On dirait que ces arbres ont une volonté tenace, d'autant plus puissante qu'ils sont tous unis dans une même pensée. En gravissant par la forêt, vers le sommet de la montagne, on s'aperçoit qu'ils ont de plus en plus à lutter pour maintenir leur existence dans l'atmosphère refroidie. Leur écorce est plus rugueuse, leur tronc moins droit, leurs branches plus noueuses, leur feuillage plus dur et moins abondant ; ils ne peuvent résister aux neiges, aux tempêtes, au froid, que par l'abri qu'ils se fournissent les uns aux autres ; isolés, ils périraient ; unis en forêt, ils continuent à vivre. Mais aussi, que, du côté de la cime, les arbres qui forment la première palissade de défense viennent à céder sur un point, et leurs voisins seront bientôt ébranlés par l'orage et renversés. La forêt se présente comme une armée, alignant ses arbres, comme des soldats, en front de bataille. Seulement un ou deux sapins, plus robustes que les autres, restent en avant, semblables à des champions. Solidement ancrés dans le rocher, campés sur leurs reins trapus, bardés de rugosités et de nœuds comme d'une armure, ils tiennent tête aux orages et, cà et là, secouent fièrement leur petit panache de feuilles.

(Histoire d'une montagne.)

E. RECLUS.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le mensonge.

La plus grande transgression du devoir de l'homme envers lui-même et envers l'humanité est le manquement à la vérité. Toute fausseté dans l'expression de la pensée, à supposer même qu'elle ne blesse pas les droits d'autrui, est condamnée par la morale. Le déshonneur, c'est-à-dire la déconsidération morale, accompagne le mensonge et ne quitte pas plus le menteur que l'ombre ne quitte le corps. Le mensonge peut être ou externe ou interne. Par le premier, l'homme se rend méprisable aux yeux des autres ; par le second, qui est encore pis, il s'avilit à ses propres yeux.

Le soleil.

I. — Le soleil régit les mouvements des planètes, qu'il gouverne par son attraction; et en leur déversant la chaleur et la lumière, il entretient la vie à leur surface. Son action est donc immense.

Le soleil est, en effet, la source de presque toute l'énergie qui existe sur la terre : sa chaleur développe les plantes dont se nourrissent les animaux, de sorte que nous lui devons nos aliments comme la chaleur dégagée de nos combustibles, la force mécanique de nos usines, etc.

Il est aussi le grand régulateur de nos climats, par sa chaleur directe d'abord, puis parce qu'il imprime à notre atmosphère ses mouvements généraux; il produit la circulation atmosphérique de l'eau qu'il aspire des mers à l'état de vapeur pour la laisser retomber en pluie ou en neige.

Certaines observations semblent prouver que la chaleur solaire n'est pas partout la même. Divers phénomènes dont le soleil est le siège, ses taches, par exemple, sont soumis à des périodes réglées que nous commençons de connaître; or ces taches paraissent être en relation avec les pluies, les orages, etc.; par là on entrevoit donc la possibilité de prévoir des changements météorologiques dont la connaissance anticipée présenterait d'énormes avantages pour l'agriculture, par exemple, et pour les industries qui en dépendent. D'autres phénomènes terrestres paraissent avoir également des périodes en relation avec celle des taches solaires.

II. — L'étude du soleil présente pour nous une grande importance : on sait aujourd'hui que notre soleil est une étoile, et non des plus brillantes, une simple unité dans une multitude; mais elle est de beaucoup la plus voisine de nous; c'est elle que nous pouvons le mieux étudier : lorsque nous connaîtrons son mode de formation et le mécanisme de son fonctionnement, nous aurons des connaissances à peu près aussi étendues sur un grand nombre des étoiles qui peuplent le ciel. Aussi peut-on dire que, sous ce rapport, l'étude du soleil est le problème capital de l'astronomie physique.

Ce que nous voyons ordinairement du soleil n'est qu'une fraction de sa masse entière; et c'est uniquement pendant la courte durée des éclipses totales de soleil que nous pouvons apercevoir son atmosphère ou couronne, plus volumineuse que le globe lui-même.

Or, cette atmosphère est la partie la plus accessible à nos instruments; en outre, les phénomènes dont elle est le siège sont comme le reflet de ceux qui se produisent dans la masse interne, et que nous ne pouvons saisir directement. Aussi les observations faites pendant les éclipses totales ont beaucoup avancé nos connaissances sur la constitution du soleil. En outre, certains phénomènes aperçus alors ont conduit à imaginer le moyen de les observer en tout temps; car on sait combien il est plus difficile de découvrir un objet que de le retrouver quand on connaît son existence et sa position approximative, fût-ce avec des moyens beaucoup moins puissants.

COMPTABILITÉ

Devis pour deux panneaux en fer forgé.

M. Verdeil, serrurier à Rolle, a été invité à présenter un dessin et un devis pour la fabrication et la pose de deux panneaux en fer forgé à placer à la porte d'entrée de la propriété de M. Favre, en cette même ville.

Ces deux panneaux pèseront ensemble environ 35 kg., vendus au prix de

32 cent. le kg. — 12 boulons de grille, à 9 cent., serviront à les assujettir, et 4 boules plates, à 7 cent., compléteront leur ornementation. — Environ 75 heures d'ouvrier serrurier, à 80 cent., seront nécessaires à la fabrication des dits panneaux. Les déplacements et frais généraux aborderont une somme de 8 francs.

Chercher le montant du devis. (Le bénéfice du patron est compris dans ces prix.)

Devis pour deux panneaux en fer forgé
pour la porte d'entrée de la propriété de M. Favre à Rolle,
présenté par A. Verdeil, serrurier, en ville

Poids des 2 panneaux : 35 kg.	Sommes
à 32 cent. le kg	11 20
12 boulons de grille, à 9 cent.	1 10
4 boules plates, à 7 cent.	— 30
75 heures d'ouvrier serrurier, à 80 cent.	60 —
Déplacement et frais généraux	8 —
Montant total du Devis :	Fr. 80 60

Rolle, 31 mai 1907.

A. Verdeil, serrurier.

W. DORIER.

Compte de la Société de fromagerie de N. du 1^{er} juin

Doit

Le Caissier de la

	F. C.
Redevance du compte de l'année dernière	1167 73
Conditions en plus de la vente du lait	800 —
Loyer de l'appartement du chalet à 25 fr. par mois.	300 —
Produit de la vente du lait au détail	1093 82
26 amendes aux assemblées	5 20
	3366 75

Bilan de la Société de fromagerie de N. au 31 mai 1906.

ACTIF	F. C.
Bâtiment et porcherie, taxés au cadastre	15000 —
Mobilier du chalet	1700 —
Solde redû par le caissier	386 25
A la Banque cantonale, en compte	900 —
Total de l'actif	17986 25
PASSIF	
A M. R. une cédule de	10000 —
A Mme D. une cédule de 3800 fr. réduite l'année dernière à	2500 —
Fortune de la société au 31 mai 1906	5486 25
	17986 25

N., le 31 mai 1906.

Le Caissier,
E. M.

1905 au 31 mai 1906, présenté par son caissier.

Fromagerie de N.

Avoir

	Pièces justif.	F. C.
A M. R., intérêt de 10000 fr. au 3,70 %	1	370 —
A Mme D., intérêt de 3800 fr. au 4 %	2	152 —
A M. B., entrepreneur, pour réparation à la cuisine, sa note	3	80 —
Au receveur, pour impôts	4	21 80
Impôt sur les sociétés anonymes	5	5 —
Impôt communal à N.	6	6 61
A M. A., ferblantier, sa note	7	5 50
A M. Ch ^s B., pour l'entretien du pèse-lait, sa note	8-9	5 —
Au hoursier communal pour abonnement à l'eau	10	21 —
Abonnement à la lumière	11	12 —
Frais faits pour le Comité à l'occasion de la vente du lait	12	8 40
Au vérificateur des poids de mesures, sa note	13	7 —
Salaire du caissier et du secrétaire	14-15	10 —
Aux deux délégués qui ont assisté à l'assemblée de Payerne	16	12 —
Aux membres du Comité qui ont assisté aux assemblées à O. pour vente de lait 4 vacations	17	4 —
Note à A. N., peseur	18	9 40
Port de lettres	19	1 —
Contribution prélevée sur le lait pour l'amortissement de la dette	20	2000 —
Il est redû au caissier par la faillite S. :		
1° 24 518 litres de lait à 0,2 c. par litre		49 03
2° 66 jours de location de chalet		126 60
3° 8 mois 4 jours du salaire du peseur		71 16
Perte de la colisation annuelle d'un sociétaire en 1904		3 —
Pour balance, au 31 mai 1906, le caissier redoit sur le présent compte la somme de		386 25
		3366 75

RÉCITATION

La journée au village.

Nous avons, au matin, l'alouette joyeuse,
Qui jette dans les airs sa note harmonieuse ;
Le silence au village, au lointain les moissons,
Où le rire éclatant remplace les chansons.
Midi ramène à l'ombre, à la table rustique,
Des moissonneurs lassés la troupe domestique ;
Et le grillon tout seul, de cris rauques, voilés,
Remplace le doux chant des oiseaux envolés.
Sur les andains déserts passent les sauterelles ;
Le lézard palpitant s'endort sous les javelles ;
La fleur penche sa tête et regrette en secret
Et le svelte froment et l'abri qu'il prêtait.
Puis, comme un bien-aimé, le soir enfin arrive,
Ranimant d'un regard la nature plaintive.
Alors, tout est parfum, sourire, enchantement ;
Alors, le cœur s'épanche en long ravissement.
Sur le banc qui s'adosse à la maison chérie,
On suit confusément sa molle rêverie,
Au murmure de l'eau tombant dans le bassin,
Fière de l'arbre vert qui se mire en son sein ;
Au caquet des poussins qui par là vont et viennent ;
Aux joyeuses clameurs des vaches qui reviennent.
Les chars de blé pesants roulent à grand fracas
Au chemin sans pavé ; le laboureur, bien las,
Mais le cœur réjoui de sa simple richesse,
Suit, avec son enfant que le vieux chien caresse.
Les portes des maisons s'ouvrent à tout moment.
La causerie en sort à long épanchement.
On conte son labeur, et la riche couronne
Dont la terre a payé les sueurs qu'on lui donne.
On secoue un instant le poids pesant du jour.
Le pauvre journalier se repose à son tour.
Oh ! combien de pensers doux, profonds, insondables,
Jettent sur nos esprits leurs ombres variables !
Comme un nuage rose, en flocons vaporeux,
La vie alors sans bruit passe devant les yeux.

(Eysins, 1833.)

J. OLIVIER.

La souveraineté du peuple est une plaisanterie prise au sérieux par ceux qui n'en profitent pas.

On ne pardonne rien si difficilement aux autres que les torts qu'on eut envers eux.

Le coup de chapeau du parvenu est la mesure de sa fortune ; plus elle s'élève, moins il s'abaisse.

PETIT-SENN.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATION

Le 8 juin, le Conseil d'Etat a nommé, à titre provisoire, pour une année,
M. Collet Louis, au poste de maître de la classe préparatoire du collège d'Yverdon.

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

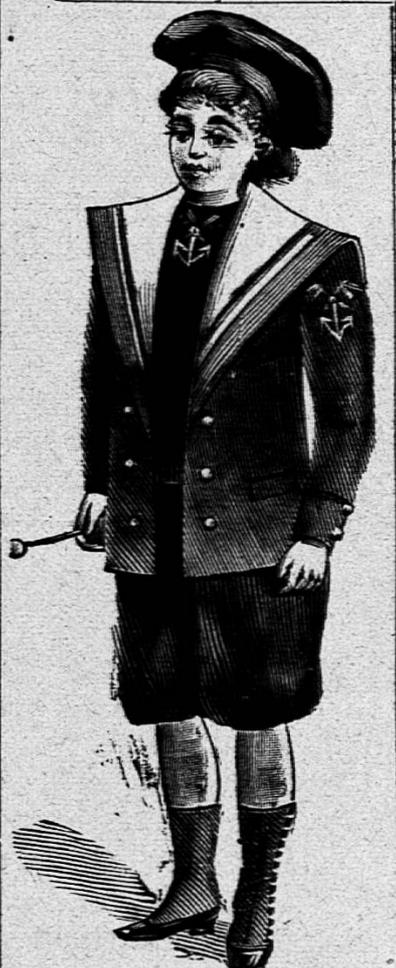
CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte
habituel **3** | **0** | **0**

10 | **0** | **0**

aux
membres
de la
S.P.R.



Chez tous les libraires

Publié sous les auspices de
la Société Neuchâteloise de
Géographie. 30 rédacteurs
11,000 collaborateurs. 1898

DICTIONNAIRE

Nombreuses planches hors texte et illustrations, cartes et plans dans le texte.

GEOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

EN VENTE EN 1907: Tome I, Aa-Engadine, rel. fr. 42; Tome II, Engadine-Langenberg, rel. fr. 45;
Tome III, Langenberg-Pyramides, relié fr. 39.75; Tome IV, Quader-Sovrana; relié fr. 39.75.



Vêtements confectionnés
 et sur mesure
 POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
 Draperie et Nouveautés pour Robes.
 Linoléums.
 Troussesaux complets.



Haml's Cacao-Avoine

Reconstituant de premier ordre

Envoi franco par poste : le $\frac{1}{2}$ kg., fr. **1,10**. Par 2 kg., fr. **1**. — Par 4 $\frac{1}{2}$ kg., fr. **0,90** le $\frac{1}{2}$ kg. Chocolat surfin en poudre aux mêmes conditions. Echantillons gratuits et franco sur demande.

Pour MM. les instituteurs, payable à 30 jours.

A. MOURON, Lausanne

Importation de Cafés, Thés, Cacaos, Vanille
 Téléphone 478

On désire placer dans la Suisse française un

garçon

de 14 $\frac{1}{2}$ ans, écolier d'un Gymnase de la Suisse allemande, pendant les prochaines vacances durant cinq semaines (commencement juillet, jusqu'au 15 août) chez un instituteur qui pourrait lui donner des leçons de français, calligraphie et dessin technique.

Adresser les offres avec prix pour la pension et les leçons sous chiffres
O. F. 1413 Orell Füssli-Publicité, Zurich.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
 Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
 du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

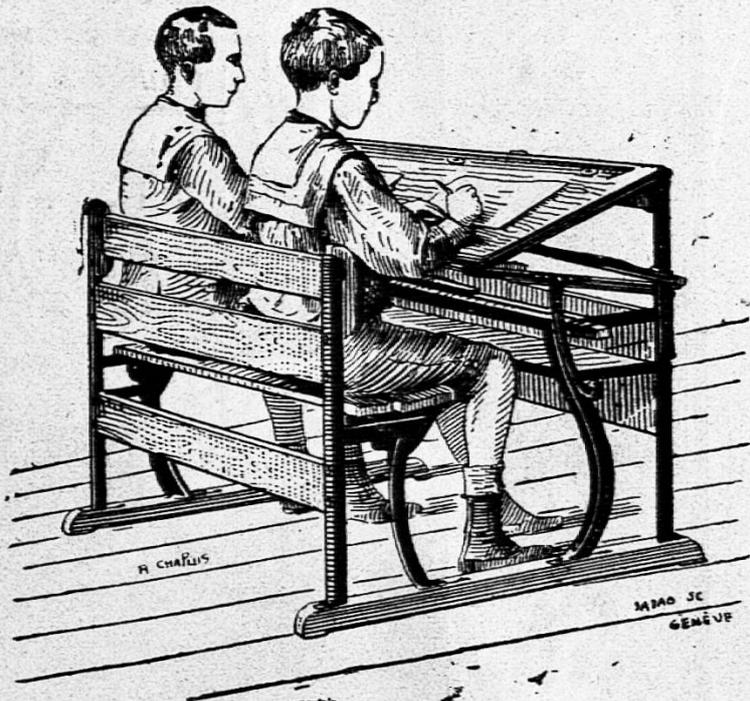
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35. —.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr 42.50.

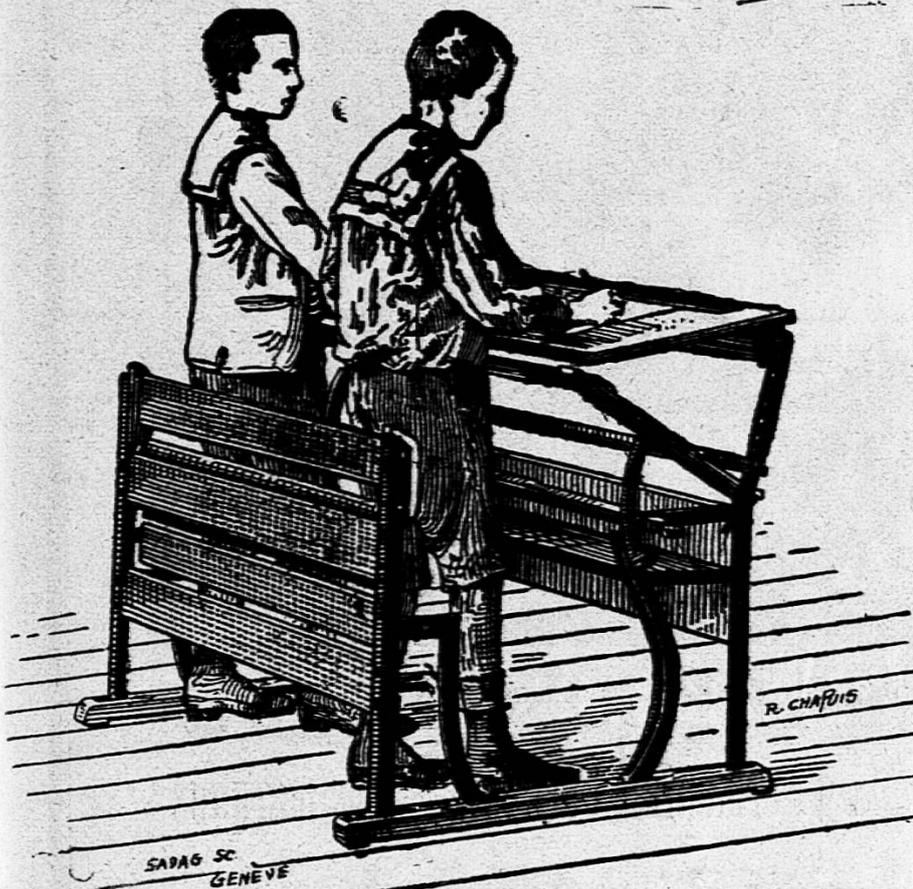
RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE



PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈMENT FACILE



**ORGANES
ESTEY**

BRATTLEBORO.É.U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foetisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 26.

LAUSANNE — 29 juin 1907.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst., Couvet.	
MM. Baastard, Lucien, prof., Genève.		Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds	
Charvoz, Amédée, inst., Chêne-Bougeries.		Vaud.	
Grosgrain, L., prof., Genève.		MM. Pache, A., inst., Moudon.	
Rosier, W., cons. d'Etat Genève.		Rochat, P., prof., Yverdon.	
Martin, Edmond, Genève.		Cloux, J., inst., Lausanne.	
Pesson, Ch., inst., Céigny.		Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise	
MM^{lles} Muller, inst., Genève.		Dériaz, J., inst., Baulmes.	
Pauchard, A., inst., Genève.		Magnin, J., inst., Lausanne.	
Jura Bernois.		Magnenat, J., inst., Oron.	
MM. Gylam, A., inspecteur, Corgémont.		Guidoux, E., inst., Pailly.	
Duvoisin, H., direct., Delémont.		Guignard, H., inst., Veytaux.	
Baumgartner, A., inst., Bienne.		Faillettaz, C., inst., Arzier.	
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.		Briod, E., inst., Lausanne	
Mœckli, Th., inst., Neuveville.		Visinand, E., inst., Vers-chez-les-Blanc.	
Sautebin, instituteur, Saicourt.		Martin, H., inst., Chailly/Lausanne	
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.		Tessin.	
Neuchâtel.		M. Nizzola, prof., Lugano.	
MM. Rosselet, Fritz, inst., Bevaix.		Suisse allemande.	
Latour, L., inspect., Corcelles.		M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich.	
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.			
Brandt, W., inst., Neuchâtel.			

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier, W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz, A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret, G., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

Avantages spéciaux aux membres de la S. P. V.

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne; **Rochat**, instituteur à Vallorbe; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition

PAYOT & C^{ie}

Edition

Rue de Bourg - LAUSANNE - Rue de Bourg

Dernières Publications ❁ *Pour Bibliothèques*

ÉDOUARD ROD. — **L'Ombre s'étend sur la montagne.** 3.50

Dr J. HUNZIKER. — **La Maison suisse.** Tome IV : *Le Jura* (Suisse romande), avec 130 autotypies, dessins et croquis représentant des types d'architectures. 8.—

J. DE MESTRAL COMBREMONT. — **Le Fantôme du Bonheur.** In-16. 3.50

ISABELLE KAISER. — **L'Eclair dans la voile.** In-16. 3.50

C.-F. RAMUZ. — **Les Circonstances de la vie.** In-16. 3.50

PHILIPPE MONNIER. — **Venise au XVIII^{me} siècle.** Volume in-8 écu. 5.—

VICTOR-H. BOURGEOIS. — **Impressions artistiques et archéologiques à Florence.** Vol. in-8 écu de 195 pages. 2.—

Préservez les enfants de l'alcool !!

De l'avis unanime de MM. les Docteurs, l'alcool sous toutes ses formes est nuisible aux enfants. La boisson non alcoolique la meilleur marché, ne contenant aucune substance nuisible, la plus substantielle grâce à son riche contenu en sucre, est sans contredit

Citrol

Le Citrol, dans sa nouvelle composition, sans saccharine, est **l'idéale boisson sans alcool et à la portée de chaque enfant, grâce à son bon marché.** Le rouleau de Citrol pour 6 verres de limonade, peut s'acheter dans toutes les épiceries, confiseries, boulangeries, drogueries et pharmacies au prix de 20 cent. seulement.

Instituteur, célibataire ou marié, trouverait situation pour plusieurs années comme **précepteur**, dans une famille du Valais.
Ecrire à M. Vittoz, Ecole nouvelle, Chailly s. Lausanne.

COQUELUCHE **Remède infailible**
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

Stations climatiques
MACOLIN & EVILARD
(900 m.) (700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)
Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.
Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :
Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.
Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :
Montée 10 cent. Descente 10 cent. Bl. 883 Y.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines. Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10% au corps enseignant.

